



PLATEFORME
de la société civile
Pour l' **ENFANCE**
Tuléar - MADAGASCAR

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

RAPPORT ANNUEL 2022



Membres



Partenaires



PRESENTATION

1. Mot de la Présidente
2. Fiche technique de la Plateforme
3. Résumé des parcours
 - a- Historique de création
 - b- Gouvernance et salariés
 - c- Les zones d'intervention
4. Membres et partenaires

LES ACTIVITES 2022

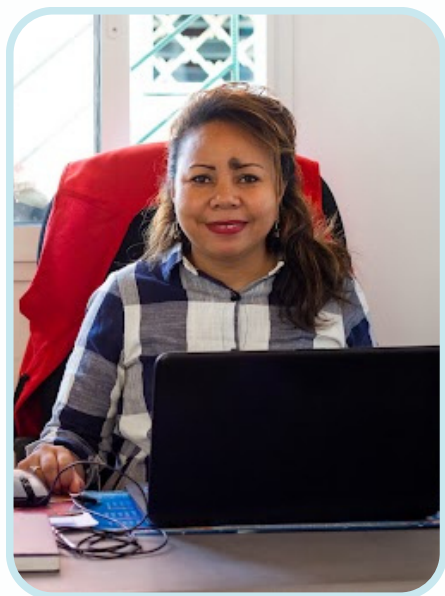
1. Le contexte 2022
2. Les Objectifs de la Plateforme
3. Les Axes d'intervention
 - Plaidoiries
 - Information et sensibilisation
 - Formation et renforcement de capacité
 - Ecoute, orientation et accompagnement
4. Tableau des activités réalisées et les résultats obtenus
5. Synthèse des activités

LES FINANCES

- 1- Tableau de ressources
- 2- Tableau d'emploi

CONCLUSION

- 1- Réflexion sur les difficultés rencontrées
- 2- Pérennisation et perspective



Haingo RANDRIANASOLO
*Présidente de la Plateforme de la
société civile Pour l'Enfance
Tuléar -Madagascar*

1- Mot de la présidente

Chers membres et partenaires,

La Plateforme de la société civile pour l'Enfance Tuléar-Madagascar (PPE) a formalisé son rapport d'activité pour l'année 2022, présenté et adopté lors de son assemblée générale de Tuléar du 12 décembre 2022.

Après rendu de notre rapport final pour le 1er financement que nous avons reçu, cette année, nos comptes financiers seront audités cette année 2023 par un auditeur externe et les résultats vous seront partagés.

Après des années successives, marquées par de difficulté socio-économique pour la population malgache, et le passage de COVID 19, l'ensemble des maux de Madagascar : une ingérence au niveau national qui s'étend à tous les niveaux de prise de décision, le retour de la corruption, manque de réalisation de programme politique, la flambée des prix, la hausse de l'insécurité...

n'aident pas à assurer la protection des enfants et de leurs droits fondamentaux. L'ensemble des indicateurs sur les violences et maltraitements envers les enfants sont dans le rouge et les enfants issus de la population démunie reste comme toujours la majorité des victimes.

Dans ce contexte difficile, la place de la Plateforme en tant qu'acteur de la société civile malgache est plus que jamais justifiée notamment dans nos missions auprès d'une situation complètement alarmante mais aussi en apportant des solutions novatrices dans le défi de marquer l'importance de défendre les enfants et faire respecter leurs droits.

Nous sommes à la troisième année d'existence, malgré que nous n'ayons qu'un seul partenaire financier, notre faible moyen ne nous a pas empêchés de fonctionner et assurer nos devoirs. Nous avons démontré notre motivation malgré les failles, les blocages, les intimidations et les menaces.

Les résultats sont là, ensemble nous avons rallumé une lueur d'espoir pour les enfants victimes et leur famille. Nous avons constaté que nous sommes sollicités de partout où les enfants ont besoin de notre appui, ce qui est une grande preuve de confiance et d'efficacité de nos actions.

De ce fait, je tiens à remercier tous les membres, partenaires, régionaux, nationaux et internationaux qui ont appuyé nos actions par votre présence, vos conseils et vos moyens techniques ou financiers.

Malheureusement la route est longue, et vous pouvez constater que les cas de violences et maltraitements envers les enfants ne font que s'accroître. Il existe encore des ignorants qui continuent leurs actes envers les enfants, des auteurs qui vagabondent, et des portes que nous n'avons pas assez frappées pour répondre aux plaidoyers que nous avons soumis.

À 2 ans d'existence, nous contribuons à atteindre les Objectifs Millénaires du Développement (OMD), notre plateforme se positionne plus que jamais au sein de cet élan international et toute notre équipe s'engage en faveur des enfants.

Nous ne baisserons jamais les bras car ces enfants d'aujourd'hui sont les futurs acteurs de développement de notre pays. Nous sommes de plus en plus nombreux à adhérer la Plateforme (31 membres et 16 partenaires privés), avec le même ferveur, la même motivation et conviction, je suis confiante ! NOUS Y ARRIVERONS ! On continue les défis pour les prochaines années à venir.

Ensemble nous sommes plus forts et nous irons loin pour les enfants.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2023

La Présidente
Haingo RANDRIANASOLO

A- PRÉSENTATION

Panorama d'une année 2022 au cœur d'un contexte local qui à l'aboutissement de plusieurs années de crise sociopolitique, l'équipe de la Plateforme de la société Civile Pour l'Enfance Tuléar – Madagascar (PPE) dresse à travers ce rapport le bilan de l'année sur les actions et les perspectives de prévention et lutte pour la protection de l'enfant dans le Sud de Madagascar.

2- Fiche technique de la Plateforme :

Nom : Plateforme de la société Civile Pour l'Enfance Tuléar – Madagascar (PPE)

Pays : Madagascar

Zone d'activité : Région Atsimo Andrefana

Coordonnées :

Adresse du siège social :

Avenue de France, route du port – Tsimenatse,
Tuléar 601 MADAGASCAR

Tel : (00261) 34 41 603 95 / 34 85 114 15

Mail : plfprotec.enf@gmail.com

Facebook : plateforme pour la protection de l'enfant Tuléar Madagascar

Web : plateforme pour la protection de l'enfant

La Plateforme de la société Civile Pour l'Enfance Tuléar – Madagascar (PPE) a été déclarée auprès de la Direction Régionale de l'Intérieur et de la décentralisation Atsimo Andrefana lors de sa création en 2020. Elle est une Association locale soumise à la législation malgache, centrée sur son programme de lutte pour la protection des Enfants, sans appartenance politique, ni religieuse.

3- Résumé des parcours :

a – Historique de création:



En 2020, à l'initiative de quelques associations de la société civile de Tuléar, membres de la RPE (Réseau de Protection des Enfants) qui sont sensibles à la dégradation de la situation de protection de l'Enfant à Madagascar, la Plateforme pour la Protection de l'Enfant Tuléar – Madagascar (PPE) a été créée.

En 2022 après vote de l'Assemblée générale des membres de la PPE du 12 décembre 2022, l'intitulé a été changé en « Plateforme de la société civile pour l'Enfance Tuléar-Madagascar », suite à la recommandation de la DRPPSF de

Tuléar (partenaire institutionnel) et l'UNICEF (partenaire technique), pour de raison que la PPE ne peut porter l'intitulé « PROTECTION » qui est destiné au Ministère de la Population.

À défaut de moyen, le siège de l'association fut mis en place au sein de l'ONG BEL Avenir, membre de la PPE, qui a mis à disposition provisoirement un bâtiment à étage, composé de 2 salles pour usage de bureaux et siège de la PPE. Ce jusqu'à ce que la Plateforme puisse avoir les moyens de disposer d'autre local.

Les premières actions menées pour la première année favorisaient les visites de courtoisies auprès des autorités, des actions de plaidoyers aux autorités et partenaires régionaux, nationaux et internationaux afin de collaborer dans l'amélioration de la protection de l'Enfant à Madagascar.

Avec une multiplication des activités de sensibilisations pour informer sur les droits des enfants et les conséquences sur les non-respects de ces dits droits, ces actions répondent également aux objectifs du millénaire en faveur du développement (OMD).

b— Gouvernance et salariés :

L'association est gouvernée par un conseil d'administration composé de 4 personnes bénévoles issues des associations membres de la PPE et élus lors de l'assemblée générale. Le bureau a pour rôle de suivi, contrôle et accompagnement pour la planification, la réalisation et les justifications des activités de la Plateforme. Le conseil est composé de :

- Une Présidente
- Une secrétaire
- Un trésorier
- Conseillers

Les statuts de l'association ont été déposés et enregistrés auprès des autorités malgaches le 26/08/2020 sous récépissé n° 399/20 MID/DPIP/SAGT/ASS

Ensuite une cellule de coordination a été mise en place pour la gestion technique et financière des projets ainsi que pour le suivi et évaluation des activités de la PPE. Elle est composée de salariés recrutés suivant leur compétence dans le domaine requise:

- Coordinatrice, en charge de la gestion des projets, et la coordination de l'équipe. Élaboration des rapports technique et financier.
- Assistante administrative et financière, appuie la coordinatrice pour le suivi, le contrôle et l'archivage des pièces administratifs et financiers.
- Assistante juridique, assure l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des victimes et leur famille sur toutes les étapes des démarches juridiques des cas de maltraitements (centre vonjy, direction régionale de la population, Police des mœurs et des mineures, tribunal...)
- Intervenante sociale, font les sensibilisations dans les quartiers et les établissements scolaires sur les thèmes de la maltraitance.
- Responsable du centre à Mangily, coordonne, et accompagne l'équipe au centre pour le bien-être et le suivi des réalisations des activités prévues pour les bénéficiaires (Gestion des approvisionnements, gestion de stock, planification des activités)
- Educatrices (du jour et de nuit) : suivi des bénéficiaires, présences, entretiens, soutiens scolaires)
- Cuisinière : assure la préparation de la restauration des bénéficiaires au centre.

c- Les zones d'intervention :

La PPE intervient dans la zone sud de Madagascar. Les cas qui nous sont parvenus jusqu'à ce jour viennent de :

- District de Tuléar I et Tuléar II
- Mangily
- Ankililoake
- Sakaraha
- Bezaha
- Betioky
- Morombe
- Fianarantsoa I
- Ambalavao

4- Membres et partenaires

La PPE est composée de :

- 31 MEMBRES (des associations de la société civile)
- 16 partenaires (privés)



Des partenaires institutionnelles :

- DRPPSF
- Direction Régionale de la santé
- Centre Vonjy CHU Tanambao Tuléar
- Direction Régionale de l'éducation A.A
- Direction Régionale de Jeunesse et sport
- PMPM
- Tribunal de Tuléar
- Gendarmerie

Des partenaires techniques :

- Ambassade des Etats Unis
- Ambassades de France
- UNICEF

Partenaires Financiers

- SCAC
- Membres de la Plateforme

B- LES ACTIVITÉS 2022

1- Contexte 2022:

À Madagascar, la violence fait partie de la vie quotidienne des enfants et est largement tolérée dans la société, avec 8 enfants sur 10 ayant subi de la discipline violente, 1 fille sur 4 âgée de 15 à 19 ans sont victimes de violence physique, 1 fille sur 10 victimes de violence sexuelle, et 1 enfant sur 2 travaille. L'impact de la violence est multiple : physique, émotionnel, social et dans le pire des cas la mort de l'enfant. En outre, le monde subit encore actuellement les impacts de l'épidémie de COVID19 sur la santé mentale des individus dont les enfants provoquant du stress et situation de peur et de mal-être.

La ville de Toliara, chef-lieu de la région Atsimo Andrefana n'échappe pas à cette réalité. Toliara, ville portuaire du Sud, est une des grandes villes de Madagascar. D'une part, elle constitue un centre de flux migratoire d'une grande partie des migrants du Sud (Majorité Antandroy et Tanalàna) amenant vers une ruralisation du mode de vie des habitants, dans un milieu dominé par le secteur informel. D'autre part, elle est une des destinations prisées par les touristes grâce à ses prestigieux sites touristiques.

La violence sexuelle est plus marquée à Toliara par rapport aux autres villes : 29% des femmes âgées entre 15 et 49 ans ont subi au moins une forme de violence sexuelle au cours de sa vie dans la ville dont 4.2% quand elles avaient entre 10 et 14 ans (INSTAT, 2013). Aussi, l'âge médian du premier rapport sexuel des femmes entre 15 et 49 ans est le plus bas dans la région Atsimo Andrefana comparé aux 4 autres régions de l'étude. A partir de 15 ans et demi, plus de la moitié des femmes ont déjà eu leur premier rapport sexuel dans la région (INSTAT, 2013). Les données reçues auprès du PMPM Toliara montrent que les cas de violence sexuelle sont bien présents dans la ville mais le signalement reste faible.

La pandémie de COVID-19 creuse des inégalités déjà existantes dont souffrent les filles et les femmes dans tous les domaines, de la santé à l'économie, en passant par la sécurité et la protection sociale. La pandémie a également entraîné une forte augmentation de la violence à l'égard des filles et des enfants. En raison des mesures de confinement prises par les administrations, de nombreuses filles sont forcées de se confiner chez elles avec leur agresseur ou son été vendu pour faire face à de nouvelles difficultés économiques. Or, les services qui sont censés leur apporter une aide sont perturbés ou inaccessibles. Selon les nouvelles données disponibles, depuis le début de la pandémie, la violence faite aux filles et aux femmes, et en particulier la violence sexuelle, s'accroît.

Un des problèmes à Toliara est l'indisponibilité des centres d'accueil pour mineurs en conflits avec la loi et de centre d'accueil d'urgence pour mineurs victimes de violences ou maltraitance. D'où la détermination de la Plateforme de se focaliser sur ses objectifs pour apporter des améliorations sur la protection des droits des enfants.

2- Objectifs de la Plateforme:

L'objectif général de la PPE est d'œuvrer pour la promotion et la protection des droits des enfants. Aussi de lutter contre toute forme d'abus, de négligence, de maltraitance, d'exploitation et de violence envers les enfants dans la région Atsimo Andrefana de Madagascar.

Pour atteindre ses objectifs, la PPE s'est fixé 4 axes d'intervention :

3- Les Axes d'intervention:

a- PLAIDOIRIE : mener des actions de plaidoyer pour la protection des droits des enfants au niveau des institutions locales ; nationales et internationales ainsi qu'aux membres et partenaires de la Plateforme.

b- INFORMATION ET SENSIBILISATION : Informer et sensibiliser la population sur tous les thématiques de la protection des droits des enfants.

c- FORMATIONS ET RENFORCEMENTS DE CAPACITE : Former et renforcer la capacité des membres, partenaires et autres acteurs pour la protection des enfants sur les différents sujets de la protection de l'enfant à Madagascar.

d- ECOUTE, ORIENTATION ET ACCOMPAGNEMENT : accueillir et accompagner les victimes et leurs familles dans le processus de signalement des cas de maltraitance jusqu'à la finalité des démarches administratives et judiciaires. En parallèle, les orienter vers les organismes qui assurent les différentes prises en charges : sociale, psychologique, sanitaire et éducatives.

4- Les activités réalisées:

a- PLAIDOIRIE :

- En avril 2022, on a fait la descente à Antananarivo pour une visite de courtoisie auprès de l'Ambassade des Etats-Unis.
- En Mai 2022, visite de courtoisie auprès de l'Office Régionale de Tourisme Tuléar.
- Visite de courtoisie au niveau du Procureur général.
- Visite de courtoisie au niveau du juge des enfants.
- Visite de courtoisie au niveau du chef CISCO Tuléar I (Circonscription SCOLAire) et la DREN (Direction Régional de l'Education Nationale).



Visite de courtoisie au niveau du Procureur général.



Visite de courtoisie à l'Ambassade des Etats-Unis Antananarivo



Visite de courtoisie à l'Office Régionale de Tourisme Tuléar

b- INFORMATION ET SENSIBILISATION :

Nous avons remarqué que les bénéficiaires s'impliquent de plus en plus dans les activités de la PPE. Leurs présences lors des sensibilisations, leur motivation pendant les activités de formation et de loisirs le prouvent.

Aussi la création des jeunes brigades pour la protection de l'enfant au sein des établissements scolaires sensibilisés montrent la volonté et la conviction des enfants pour cette lutte.

Les jeunes brigades sont des jeunes élèves bénévoles de l'établissement scolaire qui sont formés pour les sensibilisations et animations de groupes de discussions. Leurs objectifs sont :

- Informer les jeunes sur les différentes sortes de violences
- Écouter et échanger sur les différents thèmes liés aux jeunes
- Orienter les jeunes vers les acteurs de la protection de l'enfant (en cas violence ou maltraitance)

Les cibles de leurs actions sont les jeunes de leurs établissements et ils interviennent dans l'établissement.



Sensibilisation au Centre Educatif et de Nutrition de l'ONG Bel Avenir



Célébration de la journée mondiale de l'enfance à Mahavatsé i



Sensibilisation à l'école des Saphirs à Antsohamadiro



Sensibilisation à l'Ecole Primaire Publique Manaram-penitra Tuléar I

c- FORMATIONS ET RENFORCEMENTS DE CAPACITE :

Les formations en AGR : de cuisine, de petite gestion promet une ouverture pour l'autonomie des mères. Avec les kits prévus à distribuer à la fin de la formation, elles pourront disposer d'une ressource de revenu stable.

La présence des mères pendant les activités de formation pour l'éducation et la protection des enfants ainsi que les formations en AGR marquent leur détermination.

ACTIVITES	PERIODES DE REALISATION	NOMBRE DE BENEFICIAIRE	PARTENAIRES IMPLIQUES
FORMATION PEAS ET AG AVEC LES MEMBRES	25/02/2022	33 PARTICIPANTS	Les membres de la PPE et une formatrice
REUNION AVEC LES CHEFS FKT	25/03/2022	45 PARTICIPANTS	41 chefs fokontany de Tuléar avec l'équipe de coordination de la PPE
ATELIER D'ECHANGE AVEC LES AUTORITES à Mangily	30/03/2022	33 PARTICIPANTS	Population, gendarmerie, centre Vonjy, principal des établissements
SEANCE D'INFORMATION ET D'ECHANGE AVEC LE BIANCO	14/04/2022	20 PARTICIPANTS	Equipe du BIANCO et équipe de la PPE
ATELIER DE FORMATION AVEC LES PARENTS	19/05/2022	33 PARTICIPANTS	Représentants des parents de chaque Fokontany et le formateur Joachin.
ATELIER D'ECHANGE ENTRE LES OSC ET ACTEURS ECONOMIQUE	22/06/2022	30 PARTICIPANTS	Les gérants des hôtels de Tuléar et les OSC de Tuléar (Organisation des Sociétés Civiles).
ATELIER DE FORMATION II AVEC LES PARENTS	19/08/2022	30 PARTICIPANTS	Représentants des parents de chaque Fokontany et le formateur Joachin.
FORMATION AGR DES PARENTS ET DES VICTIMES	SEPTEMBRE-FEVRIER	30 PARTICIPANTS	15 parents avec leurs enfants formés pour un atelier cuisine comme une activité génératrice de revenu
ATELIER D'ECHANGE ET D'INFO AVEC LES AUTORITES	12/12/2022	30 PARTICIPANTS	Juges des enfants, Chef CISCO, DREN, Gendarmerie, BFP, Population, Centre Vonjy,
AG AVEC LES MEMBRES	15,16/12/2022		Tous les membres de la PPE.
22 EPP	Janvier-Décembre	1598 élèves sensibilisés	Les chefs des établissements, les enseignants, et les entités concernées
7 CEG	Janvier-Décembre	625 élèves sensibilisés	Les chefs des établissements, les enseignants, et les entités concernées
2 Lycées	Janvier-Décembre	405 élèves sensibilisés	Les chefs des établissements, les enseignants, et les entités concernées
ONG BEL AVENIR Toliara	Janvier-Décembre	1200 bénéficiaires	Les éducatrices sociales
TOUS LES MEMBRES DE LA PPE	Janvier-Décembre	25 membres	FITSINJOVA, FTTM, ZATOMA, ONG Bel Avenir, SOS Village d'Enfant, etc.
SOS VILLAGE D'ENFANT Kiembe/Belitsaky	23/06/2022	128 bénéficiaires	Les éducateurs



Renforcement de capacité avec les entités locales et le BIANCO



Atelier de formation en cuisine comme Activité Génératrice de Revenu



Atelier d'échange avec les acteurs économiques et les organisations de la société civile



Réunion avec les 41 chefs Fokontany de Tuléar I

d- ECOUTE, ORIENTATION ET ACCOMPAGNEMENT :

Centre d'accueil des filles victimes de maltraitance à Mangily Inclus dans ce programme de prise en charge des enfants victimes de maltraitements est la scolarisation à l'établissement public de Mangily, suivi et prise en charge médicale, implication à l'environnement, sortie à la plage, activités sportives et de loisirs. Ces moments partagés avec les cibles ont permis de les sensibiliser sur les thèmes des droits des enfants.

23 jeunes filles sont prises en charge au centre d'accueil des filles victimes de maltraitance de la PPE à Mangily. Elles sont scolarisées au CEG de Mangily et bénéficient des multiples programmes d'activités éducatives et de loisir du centre.

Les sources d'autorisations de placement au centre varient suivant les situations:

- Des ordonnances de placement sont délivrées par la juge d'enfant lorsqu'il y a eu recours à la justice pour un acte de violence envers une victime : qui n'a pas d'environnement protecteur, victime d'inceste, ou famille à distance.
- Des demandes de placement provisoire sont établies par la Police des Mœurs et Police des Mineurs PMPM pour les cas de victimes en cours d'enquête policière et nécessitant des protections et encadrement en dehors de sa famille.
- Pour les cas de filles victimes de maltraitance physique et psychologique, ce sont leurs familles qui signent la demande de placement visée par l'autorité locale (le chef quartier).

Les sources d'autorisations de placement au centre varient suivant les situations:

- Des ordonnances de placement sont délivrées par la juge d'enfant lorsqu'il y a eu recours à la justice pour un acte de violence envers une victime : qui n'a pas d'environnement protecteur, victime d'inceste, ou famille à distance.
- Des demandes de placement provisoire sont établies par la Police des Mœurs et Police des Mineurs PMPM pour les cas de victimes en cours d'enquête policière et nécessitant des protections et encadrement en dehors de sa famille.
- Pour les cas de filles victimes de maltraitance physique et psychologique, ce sont leurs familles qui signent la demande de placement visée par l'autorité locale (le chef quartier).

Écoute et accompagnements des enfants victimes de maltraitements:

Les statistiques des viols et de maltraitance envers les enfants n'ont cessé d'accroître mais devant les actes de corruptions et d'arrangement certains auteurs ont pu échapper à la loi. La multiplication des sensibilisations de masse dans les quartiers, dans les établissements scolaires ont conscientisé la population sur l'importance de dénoncer les cas de maltraitance envers les enfants aux autorités compétentes et contourner les arrangements.

Une convention entre la PPE et Un bureau d'avocat est signée depuis 2ans pour offrir aux victimes et leur famille un appui et accompagnement judiciaire dès l'enquête, pendant les audiences et jusqu'à l'exécution des grosses.



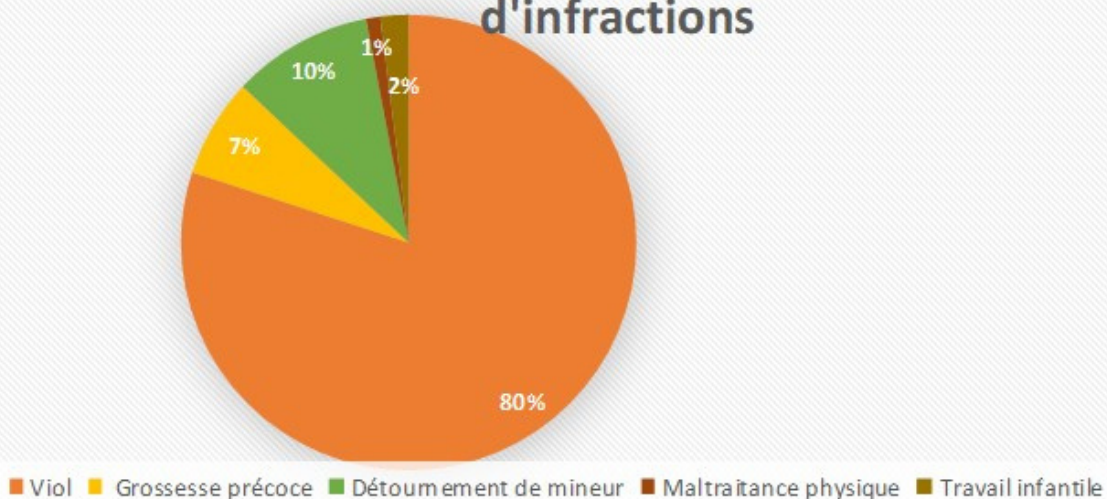
Ecoute et conseil des victimes et de leur famille

Activités	Période de réalisation	Nombre de bénéficiaires	Partenaires impliqués
Accompagnement juridique	Janvier au décembre	102	PMPM- Tribunal- Avocat
Accompagnement social	septembre au décembre	30	ONG et Associations membres de la Plateforme
Accompagnement scolaire	Janvier au décembre	43	ONG et Associations membres de la Plateforme
Accompagnement médical	Janvier au décembre	85	Centre Vonjy

NOMBRE DE CAS SELON LE TYPE D'INFRACTION:

ANNEE	2020	2021	2022
VIOL	21	41	85
INCESTE	1	3	5
ATTENTAT A LA PIDEUR	5	1	-
GROSSOSSE PRECOCE	4	2	12
DETOURNEMENT DE MINEUR	3	12	13
EXPLOITATION SEXUELLE	-	2	-
TRAVAIL INFANTIL	-	-	2
MALTRAITENCE PHYSIQUE ET MORALE	-	2	4

Pourcentage des victimes selon les types d'infractions



5- Synthèse des activités:

En continuité des actions de la Plateforme de Protection des Enfants (PPE) en 2021, grâce à l'appui financier de PISCA depuis avril 2022, elle a pu renforcer et améliorer ses activités liées à la protection de l'Enfant dans la Région du sud de Madagascar.

Nous pouvons affirmer que 100% des cas de maltraitances arrivés à la PPE ont été orientés dans le système de protection dont 88,3% sont des filles. Pendant la période du présent rapport, 17 séances de sensibilisation ont été réalisées dans les quartiers et établissements scolaires de Tuléar I. Sur un échantillon de 10 personnes par session nous pouvons affirmer que 80% ont compris les messages clés.

L'accompagnement des victimes reste toujours une priorité pour la PPE, ses membres et ses partenaires. Cette année, 260 cas sont pris en charge, soit 121 signalements de cas de violences (119 filles et 2 garçons). Le 100% des cas de signalement reçu a fait l'objet d'orientation et d'accompagnement par des personnes qualifiées : comme l'ouverture d'un dossier juridique, la prise en charge médicale (Centre Vonjy) et l'accompagnement psychosocial par des intervenants. 15 filles et leurs parents ont déjà reçu une première formation professionnelle pour l'autonomisation économique, la formation axés sur la pâtisserie et la boulangerie en premier lieu. D'où l'implication des parents avec leurs enfants pour les formations en AGR.

- Une majorité des parents sensibilisés ignoraient les détails sur les droits des enfants
- 70% affirment être conscients de l'importance de protéger les enfants.

La contribution de la PPE à la société malgache est très importante, les résultats sont positifs:

- la réduction de la prostitution de filles mineures ainsi qu'à la propagation des maladies sexuellement transmissibles ;
- l'accompagnement des filles victimes de maltraitances, nous assurons le suivi de la personne de la victime en garantissant la présence d'un avocat pour défendre et conseiller chaque victime au tribunal. De ce fait aucune infraction ne sera impunie uniquement par faute de moyen de la famille de la victime ;
- accompagnement morale et à la réinsertion de ces jeunes filles à la société. C'est-à-dire sa scolarisation, les formations professionnelles et son bien-être.



Les membres de la Plateforme de la société Pour l'Enfance Tuléar-Madagascar

C- LES FINANCES

1- Tableau de ressources :

ORIGINE DES RESSOURCES	MONTANT (en ariary)
PISCCA - Projets Innovants de la Société Civile et Coalitions d'Acteurs	94 710 000,00
Membres et partenaires	12 000 000,00

2- Tableau d'emploi:

DEPENSES	DETAILS	MONTANT (EN AR)
Crédit de communication	<i>3 crédits de 10 000 ar par mois- 30000 ar pour 12 mois</i>	360 000
Gilet plateforme	<i>40 gilets à 50 000 ar</i>	2 000 000
flyers	<i>1500 flyers à concevoir</i>	2 250 000
teeshirt	<i>40 T-shirt à 30 000 ar</i>	700 000
banderoles	<i>4 banderoles</i>	-
badges des intervenants sociaux	<i>10 badges</i>	-
ordinateurs	<i>2 ordinateurs portables 2 200 000 ar l'unité</i>	4 400 000
Téléphone portable	<i>3 téléphones 765000ar l'unité</i>	1 695 000
carburants pour les déplacements	<i>100 litres par mois: 3400 ar le litre pour 12 mois</i>	4 080 000
Fournitures bureautiques	<i>matériel bureautiques forfaitaire 100000 ar par mois</i>	1 200 000
Coordinateur (trice) Projet	<i>Temps complet - Rémunération brute + charges : 600000 ar</i>	6 200 000
Assistant administratif et financier	<i>Temps complet - Rémunération brute + charges : 450000 ar</i>	4 400 000
Assistant juridique	<i>Temps complet - Rémunération brute + charges : 450000 ar</i>	4 400 000
Responsable communication	<i>Temps complet - Rémunération brute + charges : 450000 ar</i>	1 400 000
Intervenant sociaux	<i>Temps complet - Rémunération brute + charges : 250000ar par IS, 2 IS=500 000ar</i>	4 000 000
Ateliers	<i>30 participants par atelier de 1 journée, 6 ateliers en un an</i>	12 000 000

Formation professionnelle des parents et des victimes	30 participants, un formateur rémunéré à 250000 ar par mois	1 500 000
Outils de formations	forfait 200,000 ar mois	1 200 000
Formation des Intervenants sociaux	un formateur ou plus rémunéré par prestation	1 000 000
Frais d'organisation formations des Intervenants Sociaux (IS)	10 participants par formation de 4 journées	2 000 000
Frais de déplacement victimes et IS	Forfait mensuel : 200 000	1 400 000
Prestations artistiques pour les animations et les sensibilisations	30 animations et sensibilisations	27 000 000
Distributions kit de démarrage par famille	15 familles, kit estimé à 250000	3 750 000
Rapatriement des victimes	forfait par mois: 200 000	2 400 000
Internet	forfait par mois: 300 000	3 600 000
Imprévus	forfait: 1 000 000	1 000 000
Frais administration	forfait: 775 000	775 000
Note d'honoraire AVOCAT	forfait 1000000/mois	12 000 000

CONCLUSION

1- Réflexion sur les enseignements acquis et les difficultés rencontrées:

Parmi les bonnes pratiques constatées au cours du projet, citons la création d'un certain nombre de brigades de jeunes dans les écoles publiques qui collaborent avec l'EPP. L'implication des bénéficiaires dans la défense de leurs droits est une innovation dans la promotion des droits pour Tuléar, où les enfants et les jeunes sont souvent considérés comme un simple moyen d'obtenir un avantage et non comme des membres actifs de leur société.

En impliquant les bénéficiaires dans leur propre protection et celle de leurs pairs et au-delà, il crée un réseau "invisible" mais actif dans la société qui a également un impact énorme sur les adultes.

Les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre concernent principalement l'évaluation de la participation des acteurs impliqués. Au niveau institutionnel, de nombreux partenaires et membres de la société civile sont prêts à s'impliquer dans la protection de l'enfance. Mais par la suite, il devient difficile pour le PPE d'évaluer si l'engagement pratique a été respecté ou non.

Nous pouvons mettre l'accent sur la possibilité d'une étude d'impact après action ou d'un atelier d'échange final avec les acteurs.

2- Pérennisation et perspectives du projet :

Le point fort de la Plateforme est les bonnes pratiques rassemblées de chaque membre suivant leurs expériences respectives. Ce qui donne une variété intéressante dans les approches sur la façon d'intervenir. En plus, la transmission des compétences et des bonnes pratiques, partagées entre les membres actifs garantit aussi une pérennisation sur le territoire de Tuléar et une vision commune de l'intervention.

Depuis sa création, la PPE a toujours entretenu des relations cordiales avec les autorités locales et nationales, ce qui lui a permis d'agir jusqu'à maintenant avec leur aval. La PPE met également en œuvre un travail de réflexion en réseau avec d'autres structures (UNICEF, UNFPA, Plateforme de la Société Civile, SCAC, Réseaux International etc.). La collaboration avec ces structures est importante à la fois pour le bon fonctionnement au niveau local et pour le rayonnement et la pérennisation de ses activités.

Sur le plan de la mobilisation des parents en faveur de la protection des droits des enfants, le contexte sociopolitique et économique à Madagascar peut être considéré comme instable et fragile. Face à la précarité, les populations dans les quartiers défavorisés de Tuléar peuvent mettre en place des stratégies de survie négatives (négative coping mechanisms), notamment sur les droits des enfants (exploitations sexuelles, déscolarisation, travail des enfants, mariages précoces...). Face à cette situation, les membres de la PPE ont multiplié les actions de sensibilisation à l'importance de la protection des droits des enfants. La pérennité dans la protection des enfants sur du long terme passe à travers l'implication directe de la communauté locale (autorité locale, opérateurs économiques, représentants de la communauté) et des familles de victimes que devient témoin de leur vulnérabilité.



LA SOLIDARITE EST NOTRE FORCE !